

Avril 2019
FL807A-E
NHTSA n° 19V-093
Transport Canada n° 2019-066

Objet : Barres de liaison d'essieu relevable de 5 pouces Hendrickson

Modèles concernés : certains véhicules Freightliner Cascadia construits entre le 30 avril 2012 et le 26 mai 2015, équipés de biellettes de direction Hendrickson de 5 pouces pour essieu abaissé, de garnitures de frein et de plaques de fixation universelle embouties.

Renseignements généraux

Au nom de sa division de camions Freightliner, Daimler Trucks North America LLC (DTNA) a déterminé qu'une défektivité reliée à la sécurité des véhicules à moteur existe pour les véhicules mentionnés ci-dessus.

Cette campagne couvre environ 112 véhicules.

Dans certaines circonstances, de fortes vibrations des freins peuvent survenir en raison d'une combinaison spécifique des biellettes de direction Hendrickson de 5 pouces pour essieu abaissé, des garnitures de frein et des plaques de fixation universelle embouties. Ces vibrations peuvent entraîner une durée de vie réduite due à l'usure et à une séparation précoce des barres de liaison d'essieu. La séparation de la biellette de direction peut entraîner une déconnexion entre les roues avant du véhicule et réduire la capacité de direction du véhicule, ce qui peut augmenter le risque d'accident.

Dans le cadre de ce rappel, les barres de liaison et les plaques de fixation universelle embouties seront remplacées.

Réparations supplémentaires

Les concessionnaires doivent terminer toutes les campagnes de rappel et d'intervention de service en cours avant la vente ou la livraison d'un véhicule. Les concessionnaires seront responsables de tout dommage progressif résultant de leur négligence dans l'exécution des campagnes avant la vente ou la livraison d'un véhicule.

Les propriétaires pourraient être responsables de tout dommage progressif résultant de leur négligence dans l'exécution des campagnes dans un délai raisonnable après réception de l'avis.

Instructions pour le travail à effectuer

Consultez les instructions de travail ci-jointes. Avant d'entreprendre la campagne, vérifiez si le véhicule est muni d'un autocollant de parachèvement (formulaire WAR260).

Pièces de remplacement

Les pièces de remplacement sont maintenant disponibles et peuvent être commandées par numéro(s) de pièces(s), figurant dans la liste ci-dessous, auprès de votre Centre de distribution de pièces impliqué.

Si nos dossiers indiquent que votre établissement concessionnaire a commandé un ou des véhicules ciblés par la campagne numéro FL807, une liste des clients et des numéros d'identification de véhicules seront disponibles dans OWL. Veuillez consulter cette liste lors de la commande des pièces pour ce rappel.

tableau 1 - Pièces de remplacement pour la campagne FL807

Numéro de campagne	Description de la pièce	Numéro de pièce	Qté.
FL807AB	BRAKE ASSEMBLY KIT,SPECIAL-WITH TWO Q PL	TDA KIT-8335	1 chacun
	BRAKE-DRUM,1H O65TL 878 937 136 .50	CM 10041543	2 chacun
	TIE ROD ASSEMBLY	HDR 76877 002	1 chacun

Avril 2019
FL807A-E
NHTSA n° 19V-093
Transport Canada n° 2019-066

Numéro de campagne	Description de la pièce	Numéro de pièce	Qté.
FL807C	BRAKE ASSEMBLY KIT,SPECIAL-WITH TWO Q PL	TDA KIT-8335	1 chacun
	BRAKE DRUM/X30	TDA 53 123815 002	2 chacun
	TIE ROD ASSEMBLY	HDR 76877 002	1 chacun
FL807D	BRAKE ASSEMBLY KIT,SPECIAL-WITH TWO Q PL	TDA KIT-8335	1 chacun
	DUST SHIELD	TDA A3264S227	4 chacun
	DRUM 1H O65TT 878 937 110 .50	CM 10014756	2 chacun
	WASHER-SPLIT,3/8IN	23-09318-011	12 chacun
	SCREW-CAP,HEX3/8-16X.5	23-10746-050	12 chacun
	TIE ROD ASSEMBLY	HDR 76877 002	1 chacun
FL807E	BRAKE ASSEMBLY KIT,SPECIAL-WITH TWO Q PL	TDA KIT-8335	1 chacun
	BRAKE-DRUM,1H O65TL 878 937 136 .50	CM 10041543	2 chacun
	DUST SHIELD	TDA A3264S227	4 chacun
	WASHER-SPLIT,3/8IN	23-09318-011	12 chacun
	SCREW-CAP,HEX3/8-16X.5	23-10746-050	12 chacun
	TIE ROD ASSEMBLY	HDR 76877 002	1 chacun
FL807A-E	BLANK COMPLETION STICKER	WAR260	1 chacun

Table 1

Pièces retirées

Concessionnaires du Canada et des États-Unis, veuillez suivre les instructions de suivi d'expédition des pièces défectueuses sous garantie pour le traitement de toutes les pièces retirées. Distributeurs à l'exportation, sauf avis contraire, veuillez détruire les pièces retirées.

Allocation forfaitaire de main-d'œuvre

tableau 2 - Allocation forfaitaire de main-d'œuvre

Numéro de campagne	Procédure	Temps alloué (heures)	Code SRT	Action corrective
FL807A-E	REPLACE TIE ROD AND BRAKE SPIDERS	8,8	996-R065A	12 - Campagne/rappel volontaire de réparation

Table 2

IMPORTANT : Une fois le rappel terminé, trouvez l'étiquette de parachèvement de base à l'emplacement approprié sur le véhicule et apposez l'autocollant rouge de parachèvement fourni dans la trousse de rappel (formulaire WAR260). Si le véhicule n'a pas d'étiquette de parachèvement de base, nettoyez un emplacement approprié sur le véhicule et apposez-y d'abord l'étiquette de parachèvement de base (formulaire WAR259). Si une trousse de rappel n'est pas requise ou si aucun autocollant de parachèvement ne se trouve dans la trousse, inscrivez le numéro de rappel sur un autocollant vierge et apposez-le sur l'étiquette de parachèvement de base.

Demandes de remboursement

Vous serez remboursé pour vos pièces, votre main-d'œuvre et la manutention (prix au débarquement pour les distributeurs à l'exportation) en soumettant votre demande de remboursement par l'entremise du système de garanties dans les 30 jours suivant l'exécution complète de cette campagne. Veuillez indiquer les renseignements suivants dans OWL :

- Le type de demande est **Campagne de rappel**.
- Dans le champ Campagne, saisissez le numéro de campagne et le code d'état pertinent (par ex. **FL807-A, FL807-B, etc.**).
- Dans le champ Numéro de la principale pièce défectueuse, saisissez **25-FL807-000**.

Avril 2019

FL807A-E

NHTSA n° 19V-093

Transport Canada n° 2019-066

- Dans le champ des Pièces, saisissez le(s) numéro(s) de trousse ou de pièce approprié(s), comme indiqué dans le tableau des Pièces de remplacement.
- Dans le champ Labor (Main-d'œuvre), commencez par saisir le temps normalisé de réparation (SRT) approprié, comme indiqué sur le tableau des allocations forfaitaires de main-d'œuvre. Une allocation de 0,3 heure sera automatiquement ajoutée sous le code SRT 939-6010A pour le temps imparti aux tâches administratives.
- Le code VMRS des composants est **015-004-045** et le code de cause est **A1 - Campagne**.
- **États-Unis et Canada -- Remboursement pour réparations antérieures.** Lorsqu'un client s'informe à propos du remboursement, veuillez procéder comme suit :
 - Acceptez la documentation de la réparation antérieure.
 - Effectuez une vérification sommaire des documents du client pour voir si la réparation est admissible à un remboursement. (Reportez-vous à la rubrique « Copie de la lettre au propriétaire » dans ce bulletin pour obtenir des directives de remboursement.)
 - Soumettez une demande de préapprobation de rappel dans OWL pour un obtenir une décision.
 - Saisissez le montant approuvé pour votre demande de remboursement dans la section Autres frais.
 - Joignez la documentation à la requête de préapprobation.
 - Si la demande est approuvée, soumettez un justificatif de demande de remboursement pour la préapprobation.
 - Remboursez le montant approprié au client.

IMPORTANT : Vous devez consulter OWL avant d'effectuer ce rappel afin de vous assurer que le véhicule est effectivement concerné et que la campagne n'est pas déjà terminée. Vérifiez également si un autocollant de parachèvement est présent avant de commencer le travail.

Les concessionnaires du Canada et des États-Unis peuvent contacter le Service des campagnes de garanties sur le site Web DTNAConnect.com/WSC ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau, pour toute question ou demande de renseignements supplémentaires. Distributeurs à l'exportation, soumettez une demande en ligne ou contactez le directeur du service après-vente de votre concessionnaire International.

Concessionnaires du Canada et des États-Unis : Pour retourner les inventaires de trousse en surplus associés à cette campagne, les concessionnaires américains doivent soumettre une autorisation de retour de pièce (PAR) au PDC de Memphis. Les concessionnaires canadiens doivent soumettre une autorisation de retour de pièce (PAR) à leur centre de distribution de pièces (PDC). Toutes les trousse doivent être en état adéquat pour la revente. Les demandes PAR doivent inclure le numéro de la facture d'achat originale. Distributeurs à l'exportation : Les stocks en trop ne peuvent pas être retournés.

La lettre avisant les propriétaires de véhicules canadiens et américains est jointe, à titre de référence.

Veillez prendre note que la National Traffic and Motor Vehicle Safety Act, tel que modifié (Titre 49, Code des États-Unis, chapitre 301), exige que le ou les véhicules du propriétaire soient réparés dans un délai raisonnable après que les pièces sont mises à votre disposition. Le règlement stipule que le fait de ne pas réparer un véhicule dans les 60 jours suivant l'offre de réparation constitue une preuve prima facies de délai non raisonnable. Toutefois, des circonstances particulières peuvent raccourcir la période de 60 jours. Le fait de négliger de réparer un véhicule dans un délai raisonnable peut entraîner l'obligation de (a) remplacer sans frais le véhicule par un autre véhicule identique ou raisonnablement équivalent, ou (b) rembourser la totalité du prix d'achat, moins une allocation de dépréciation raisonnable. Le règlement interdit également aux concessionnaires de revendre un véhicule sans y avoir effectué toutes les réparations de rappel en instance. Tout loueur est également tenu d'envoyer une copie de l'avis de rappel à ses locataires dans les dix (10) jours. Tout fabricant secondaire doit faire suivre cet avis à ses distributeurs et points de vente au détail dans les cinq jours ouvrables.

Avril 2019
FL807A-E
NHTSA n° 19V-093
Transport Canada n° 2019-066

Copie de l'avis aux propriétaires

Objet : Barres de liaison d'essieu relevable de 5 pouces Hendrickson

Avis destiné à nos clients américains : Cet avis vous a été envoyé conformément aux exigences de la National Traffic and Motor Vehicle Safety Act. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Cet avis vous a été envoyé conformément à la Loi sur la sécurité automobile du Canada.

Au nom de sa filiale en propriété exclusive Freightliner Trucks Division, Daimler Trucks North America LLC (DTNA) a déterminé qu'une défectuosité liée à la sécurité des véhicules motorisés existe sur certains véhicules spécifiques Freightliner Cascadia construits entre le 30 avril 2012 et le 26 mai 2015, équipés de biellettes de direction Hendrickson de 5 pouces pour essieu abaissé, de garnitures de frein et de plaques de fixation universelle embouties.

Dans certaines circonstances, de fortes vibrations des freins peuvent survenir en raison d'une combinaison spécifique des biellettes de direction Hendrickson de 5 pouces pour essieu abaissé, des garnitures de frein et des plaques de fixation universelle embouties. Ces vibrations peuvent entraîner une durée de vie réduite due à l'usure et à une séparation précoce des barres de liaison d'essieu. La séparation de la biellette de direction peut entraîner une déconnexion entre les roues avant du véhicule et réduire la capacité de direction du véhicule, ce qui peut augmenter le risque d'accident.

Dans le cadre de ce rappel, les barres de liaison et les plaques de fixation universelle embouties seront remplacées.

Veillez contacter un concessionnaire autorisé de Daimler Trucks North America afin de prendre les dispositions nécessaires pour effectuer le rappel et pour vous assurer que les pièces sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour trouver un concessionnaire autorisé, effectuez une recherche en ligne sur le site Web www.Daimler-TrucksNorthAmerica.com. À l'onglet « Menu », sélectionnez « Contact », faites défiler les options vers le bas jusqu'à « Find a Dealer » (Rechercher un concessionnaire), puis sélectionnez la marque appropriée. La modification concernant le rappel prend environ 9 heures et sera effectuée sans aucuns frais pour vous.

Vous pourriez être responsables de tout dommage progressif résultant de votre négligence dans l'exécution du rappel dans un délai raisonnable après réception de l'avis.

Si vous n'êtes pas le propriétaire du ou des véhicules dont les numéros d'identification apparaissent sur l'avis de rappel, veuillez retourner l'avis au Service des campagnes de garanties avec tous les renseignements dont vous disposez qui pourraient nous aider à identifier le propriétaire actuel. Le loueur est également tenu par la loi fédérale de faire parvenir cet avis au locataire dans les 10 jours. Si vous êtes un fabricant secondaire, la loi fédérale exige que vous fassiez suivre cet avis à vos distributeurs et détaillants dans les cinq ouvrables. Si vous avez payé pour faire corriger le problème traité dans ce rappel avant de recevoir cet avis, vous pourriez être admissible à un remboursement. Veuillez consulter le verso de cet avis pour obtenir des détails.

Avis destiné à nos clients américains : Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez contacter le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h et 16 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyez un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau. S'il est impossible de faire corriger la défectuosité gratuitement et dans un délai raisonnable, vous pourriez porter plainte à l'administrateur, National Highway Traffic Safety Administration, 1200 New Jersey Avenue, SE, Washington, DC 20590 ou encore appeler la ligne d'assistance Vehicle Safety au 1-888-327-4236 (TTY : 800-424-9153) ou sur le site Web <http://www.safercar.gov>. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez contacter le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h et 16 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyez un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau.

**Avril 2019
FL807A-E
NHTSA n° 19V-093
Transport Canada n° 2019-066**

Nous sommes désolés pour tout inconvénient pouvant résulter de cette activité, mais nous sommes certains que vous comprenez notre intérêt dans la sécurité des véhicules motorisés.

SERVICE DES CAMPAGNES DE GARANTIE

Pièce jointe

Avril 2019
FL807A-E
NHTSA n° 19V-093
Transport Canada n° 2019-066

Remboursement au client pour des réparations effectuées avant le rappel

Si vous avez déjà **payé** pour corriger le problème traité dans ce rappel, vous pourriez être admissible à un remboursement.

Les demandes de remboursement peuvent inclure les pièces et la main-d'œuvre. Le remboursement peut être limité au montant que la réparation aurait coûté si elle avait été effectuée par un concessionnaire autorisé Daimler Trucks North America LLC. Les documents suivants doivent être présentés à votre concessionnaire pour faire une demande de remboursement.

Veillez fournir des copies originales ou très lisibles de tous les reçus, factures et bons de réparation qui doivent indiquer :

- Le nom et l'adresse de la personne qui a payé pour les réparations
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV) qui a été réparé
- La nature du problème, la réparation effectuée et la date de l'intervention
- Le nom de la personne qui a réparé le véhicule
- Le coût total réclamé pour les réparations
- Une preuve de paiement de la réparation (comme le recto et le verso d'un chèque oblitéré ou un reçu de carte de crédit)

Le remboursement sera effectué par chèque de votre concessionnaire Daimler Trucks North America LLC.

Veillez discuter de cette question avec votre concessionnaire autorisé Daimler Trucks North America LLC.

Avril 2019
FL807A-E
NHTSA n° 19V-093
Transport Canada n° 2019-066

Instructions pour le travail à effectuer

Objet : Barres de liaison d'essieu relevable de 5 pouces Hendrickson

Modèles concernés : certains véhicules Freightliner Cascadia construits entre le 30 avril 2012 et le 26 mai 2015, équipés de biellettes de direction Hendrickson de 5 pouces pour essieu abaissé, de garnitures de frein et de plaques de fixation universelle embouties.

Remplacement de la plaque du porte-segments et de la biellette de direction

1. Vérifiez si l'étiquette de base (Formulaire WAR259) comporte un autocollant de parachèvement pour FL807 (Formulaire WAR260), ce qui indiquerait que le travail a été terminé. L'étiquette de base se trouve généralement sur la portière côté passager, à environ 30 cm (12 pouces) en dessous du loquet de la portière. Si un autocollant de parachèvement est présent, aucun travail n'est requis. Si aucun autocollant de parachèvement n'est présent, passez à l'étape suivante.
2. Garez le véhicule sur une surface plane, coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Calez les roues de l'essieu arrière.
3. Soulevez l'essieu avant du véhicule, puis placez les chandelles sous l'essieu ou le châssis. Assurez-vous que les supports supporteront le poids du véhicule.
4. Retirez les roues avant. Reportez-vous au *manuel d'atelier du véhicule (en anglais)*, **section 40.00, sujet 100**.
5. Retirez les moyeux des roues avant. Reportez-vous à la **section 33.01, sujet 100** dans le *manuel d'atelier du véhicule (en anglais)*.
6. Déposez l'ensemble du frein. Reportez-vous à la section applicable dans le **groupe 42** du *manuel d'atelier du véhicule (en anglais)*.
7. Séparez la biellette de direction du bras de la biellette de direction. Reportez-vous à la **figure 1**. Retirez la biellette de direction du véhicule, puis mettez-la au rebus.

Avril 2019
FL807A-E
NHTSA n° 19V-093
Transport Canada n° 2019-066

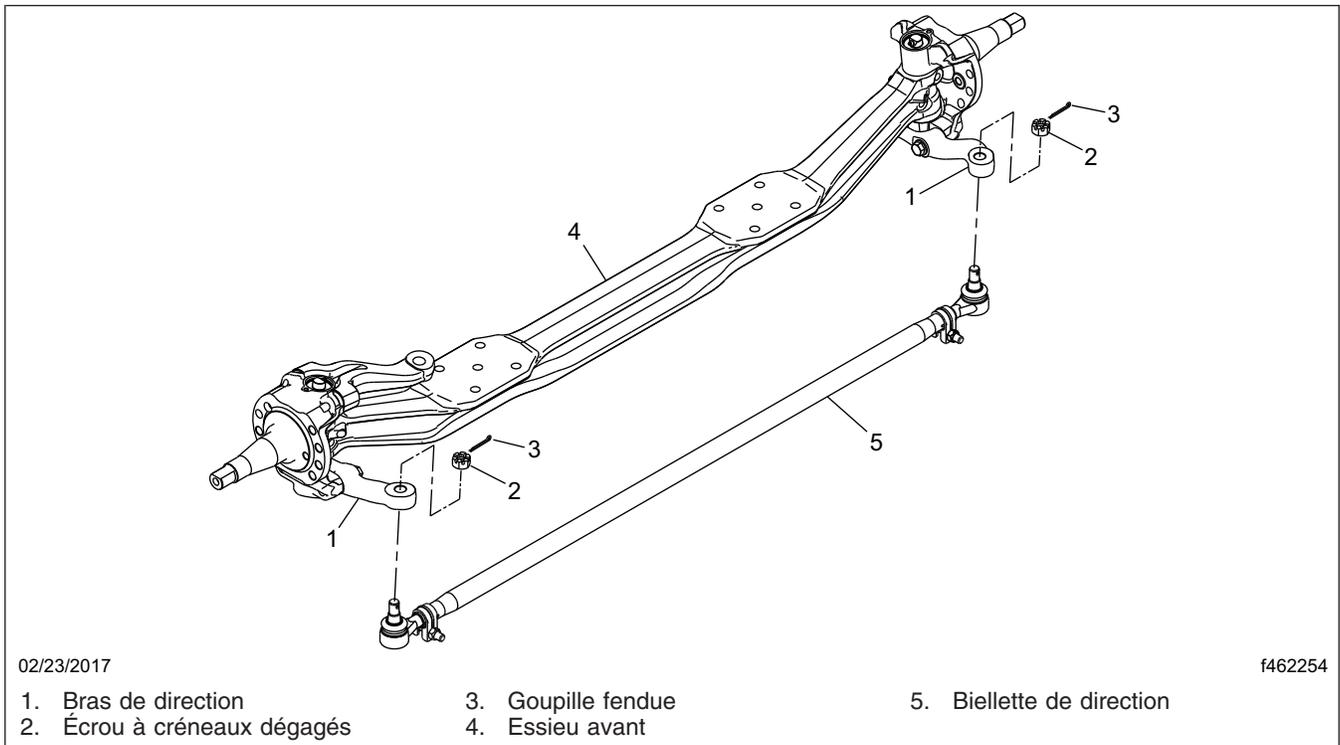


Fig. 1, Ensemble de biellette de direction

8. Fixez une nouvelle biellette de direction sur les bras de la biellette de direction. Serrez l'écrou à créneaux dégagés de 163 à 230 N·m (120 à 170 lbf·po) plus un sixième de tour maximum pour aligner une fente de l'écrou à créneaux dégagés sur le trou de la goupille fendue du goujon de la biellette de direction. Insérez la goupille fendue et pliez les languettes pour les fixer solidement.
9. Nettoyez et inspectez toutes les pièces de frein qui seront réutilisées. Reportez-vous à la section applicable dans le **groupe 42** du *manuel d'atelier du véhicule (en anglais)*.

REMARQUE : Les plaques de fixation universelle, les segments de frein et le pare-poussière (le cas échéant) devront être remplacés.

10. Installez les composants de frein en utilisant les nouvelles plaques de fixation universelle, segments de frein et pare-poussière (le cas échéant). Reportez-vous à la section applicable dans le **groupe 42** du *manuel d'atelier du véhicule (en anglais)*.
11. Installez les moyeux des roues avant. Reportez-vous à la **section 33.01, sujet 100** dans le *manuel d'atelier du véhicule (en anglais)*.
12. Installez les roues avant. Reportez-vous au *manuel d'atelier du véhicule (en anglais)*, **section 40.00, sujet 100**.
13. Retirez les chandelles et abaissez le véhicule.
14. Alignez l'essieu avant du véhicule. Reportez-vous au *manuel d'atelier du véhicule (en anglais)*, **groupe 33**.
15. Nettoyez un emplacement sur l'étiquette de base (formulaire WAR259), écrivez le numéro de rappel FL807 sur un autocollant de parachèvement rouge vierge (formulaire WAR260), puis apposez-le sur l'étiquette de base pour indiquer l'achèvement du travail.